

Approuvé par arrêté préfectoral N°

COMMUNE :  
Gardanne

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES  
NATURELS PREVISIBLES (P.P.R.)

MOUVEMENTS DIFFERENTIELS DE TERRAIN  
Phénomène de retrait/gonflement des argiles

- 2-2 - ZONAGE REGLEMENTAIRE  
(Cadastre)

Source :  
Bd Carrez-0204  
PRP, 2014  
SRMR, Décembre 2007

Echelle: 1/10 000°  
Format A0

Légende :  
Zones fortement exposées (B1)  
Zones faiblement à moyennement exposées (B2)

